



Communiqué de presse

Paris, le 18 octobre 2018

ACTA innove avec un chargeur mobile pour véhicules électriques

ACTA lance en France un chargeur mobile inédit pour véhicules électriques, fruit du partenariat entre ARC Europe Group et CLS.

L'électromobilité est une tendance majeure du secteur du transport. Nous sommes à l'aube d'une explosion des ventes de véhicules électriques, soutenue par les nombreux lancements de véhicules zéro émission chez les constructeurs. Cette évolution de l'énergie de nos véhicules va impacter tout l'écosystème, dont l'assistance.

ARC Europe Group et CLS ont anticipé cet enjeu, et ont décidé dès 2017 de nouer un partenariat afin de développer des solutions innovantes adaptées à l'électromobilité. ARC Europe Group apporte son expérience de leader de l'assistance en Europe. De son côté, CLS fait bénéficier de son expertise sur les solutions de recharge. La toute première réalisation de ce partenariat ambitieux est le lancement du 1^{er} chargeur mobile pour véhicules électriques.

Toujours soucieux d'apporter des solutions innovantes à ses clients, ACTA, filiale française du groupe ARC Europe, a commandé ce chargeur mobile dès sa présentation. ACTA est ainsi heureux d'avoir reçu il y a quelques jours son tout premier exemplaire, solution inédite sur le marché français. Il sera opérationnel sur la région parisienne dès le mois de novembre.

Ce chargeur mobile est un système modulaire composé de 3 unités. 2 d'entre elles sont les batteries, composées chacune de 8 cellules Lithium. La 3^{ème} unité est le module de commande. L'ensemble a été conçu pour s'installer rapidement dans n'importe quel véhicule d'intervention pour dépanner une voiture électrique en panne de batterie. Le poids et les dimensions de chaque unité est adapté au transport à la main. Comme il est en plus complètement autonome dans son fonctionnement, le système est utilisable dans un lieu non accessible par un véhicule d'intervention, comme un sous-sol. A la fin de la mission, les batteries se rechargent si nécessaire tout simplement dans le véhicule d'intervention sur le chemin vers la prochaine assistance. Ce chargeur développé conjointement par ARC Europe Group et CLS est compatible avec la plupart des véhicules électriques.

Cette solution innovante apporte de la sérénité au client final, qui est ainsi assuré de pouvoir disposer n'importe où et n'importe quand d'une solution de recharge pour son véhicule. Il retrouve plus rapidement sa mobilité. Le chargeur mobile est également une solution performante dans le cadre d'une utilisation BtoB, pour un constructeur automobile ou un loueur longue durée par exemple. Il évite des frais de remorquage et constitue une prestation différenciante et valorisante.

Cette nouvelle offre complète les nombreux services qu'ACTA propose déjà en lien avec l'électromobilité : dépannage et remorquage des véhicules électriques et hybrides par des techniciens certifiés, hotline client pour des réseaux de bornes de recharge, pour des véhicules électriques en autopartage, etc. ACTA souhaite à court terme mettre en service d'autres chargeurs mobiles et proposer des solutions complémentaires et innovantes pour l'assistance de l'électromobilité. A suivre ...

« CLS est fier de soutenir, en partenariat avec ARC Europe Group et ACTA, l'adoption des véhicules électriques en France. Il y a une centaine d'années, lorsque les premiers véhicules à moteur sont apparus sur les routes, les véhicules d'intervention ont été équipés de jerrican carburant pour les automobilistes en panne. Aujourd'hui, les véhicules d'ACTA s'adaptent à la technologie et aussi à la demande de service », déclare Stuart Davies, CEO de CLS.

« Nous sommes fiers d'être pionniers, avec ACTA et CLS, dans l'industrie des véhicules électriques et de conserver notre position de leader dans l'assistance automobile. Cette position permet de faciliter la mobilité du client ainsi que de construire un nouvel écosystème dans lequel les constructeurs, les sociétés d'assistance et les infrastructures s'associent pour garantir un voyage sûr aux futurs conducteurs de voitures électriques en France et dans toute l'Europe », complète Stefano SARTI, Managing Director d'ARC Europe Group.

« ACTA continue d'innover et de s'engager en faveur de l'électromobilité. Nous proposons déjà à nos clients de nombreux services spécifiques pour les véhicules électriques : dépannage et remorquage avec des process spécifiques par du personnel habilité, un service clients pour le car-sharing, une hotline pour les bornes de recharge, etc. », conclut Raphaël GUIGNIER, Directeur Général d'ACTA.

A propos d'ACTA

ACTA, filiale du groupe ARC Europe, a été fondée en 1992 par les principaux Automobiles Clubs européens. C'est un leader de l'assistance automobile en France. Parmi ses clients, ACTA compte des constructeurs automobiles de 1er rang, des loueurs longue durée, des courtiers, des sociétés d'autopartage ou encore des flottes automobiles de grands groupes.

En 2017, ACTA a réalisé un chiffre d'affaires de 69 millions d'euros, en progression de 5 % par rapport à 2016. Avec ses 500 collaborateurs (700 en période estivale), ACTA traite chaque année plus de 375 000 dossiers d'assistance. Sa plateforme multicanale gère chaque année près de 2,5 millions de contacts.

A propos d'ARC Europe Group

ARC Europe Group est la maison mère à 100% d'ACTA. Ses fondateurs et actionnaires sont 8 des principaux Automobiles Clubs européens. ARC Europe Group est le leader incontesté de l'assistance automobile en Europe, avec une part de marché en BtoB de 41%. Son réseau rassemble 42 pays partenaires, couvre 46 millions de véhicules et dispose d'une flotte de 60 000 patrouilleurs et camions de remorquage.

A propos de CLS

Club Logistics Services (CLS) est une société australienne, dont le siège européen est situé aux Pays-Bas. L'activité principale de l'entreprise est d'apporter aux Automobile Clubs son expertise et des solutions en lien avec la batterie des véhicules électriques. Des projets sont en cours pour étendre l'offre de services.